
Université de Saint-Boniface
BUREAU DES GOUVERNEURS

Procès-verbal de la réunion du Bureau des gouverneurs tenue le mardi 31 mai 2022 à 16 h 30 au Salon Sportex.

Présences : Nicolas Bouffard, Sophie Bouffard, Mélanie Desnoyers, Carol Johnson, Catherine Kitz-Marquez, Alphonse Lawson-Héllu, Daniel Lussier, Jean Piché, Bintou Sacko
Absences motivées : André Massicotte, Lise Pinkos, Jean-Marc Ruest, Michel Trudel
Absences : Sandrine Djark, Salwa Meddri
Personnes-ressources : Peter Dorrington, Richard Fréchette, Lucile Griffiths, Debra Radi
Secrétaire : Brigitte Kemp-Chaput

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

La séance éducative sera présentée à la suite du huis clos. Les deux items s'ajoutent à la Section H :
Huis Clos: H2. Recrutement à l'international
H3. Consultation de la province sur le cadre d'imputabilité.

BG310522-1 PROPOSITION : Daniel Lussier / Nicolas Bouffard

Que l'ordre du jour de la réunion du Bureau des gouverneurs du mardi 31 mai 2022 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

A2. Déclaration des conflits d'intérêts

La rectrice s'absentera de la rencontre lorsque la revue du plan d'évaluation de la rectrice est discutée au point G1.a.6. Bintou pose la question si elle devrait s'absenter pendant le point à huis clos sur le recrutement à l'international. La secrétaire générale confirme que le sujet qui va être abordé ne sera pas un conflit d'intérêt pour elle.

Section B : SÉANCE ÉDUCATIVE

B1. Plan opérationnel du plan stratégique 2021-2026
B1.a Axes 2 et 4

BG310522-2 PROPOSITION : Catherine Kitz-Marquez / Bintou Sacko

Que la séance éducative portant sur le plan opérationnel des axes 2 et 4 du plan stratégique 2021-2026 soit reportée à la réunion du Bureau des gouverneurs de juin.

ADOPTÉE

Section C : PROCÈS-VERBAL

C1. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 22 mars 2022

BG310522-3 PROPOSITION : Jean Piché / Daniel Lussier

Que le procès-verbal de la réunion régulière du Bureau des gouverneurs du 22 mars 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

C2. Suivis au procès-verbal de la réunion régulière du 22 mars 2022
Aucun suivi.

C3. Adoption du procès-verbal du vote électronique du 12 mai 2022

BG310522-4

PROPOSITION : Nicolas Bouffard / Jean Piché

Que le procès-verbal du vote électronique du Bureau des gouverneurs du 12 mai 2022 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

C4. Suivi au procès-verbal du vote électronique du 12 mai 2022
Aucun suivi.

Section D : CABINET DE LA RECTRICE

D1. Rapport de la rectrice

La rectrice fait un sommaire de certains dossiers d'actualité présentés dans son rapport qui est structuré en suivant les quatre axes du plan stratégique :

- Approbation de nouveaux programmes par le Sénat de l'USB
- Financement ponctuel pour le dossier d'équité, de diversité et d'inclusion en lien avec la recherche
- Obtention d'un prix de *Heritage Winnipeg* pour le projet de reconstitution historique des portes principales de l'Université au 200, avenue de la Cathédrale
- Renouvellement d'un protocole d'entente avec le Centre de recherche et de formation en sciences de l'éducation et d'interventions psychologiques pour une période de cinq ans
- Un ancien étudiant de l'USB se verra décoré de l'Ordre du Manitoba le 14 juillet prochain
- Félicitations à notre membre du Bureau des gouverneurs Catherine Kitz-Martinez qui a reçu le prix de l'athlète des Rouges la plus valable au basketball
- Les contributions des membres de l'équipe à l'échelle locale, provinciale et nationale sont soulignées
- Les résultats des travaux pour élaborer les plans opérationnels liés au Plan stratégique quinquennal
- Rapport sur le financement ponctuel reçu du fédéral
- Consultation de la province sur la mise en place d'un nouveau cadre de reddition de comptes pour les établissements postsecondaires
- Mise à jour aux Statuts et règlements du Sénat concernant la nomination de sénateurs universitaires et collégiaux au BG
- Lancement de l'identité visuelle *Inspire*
- Célébration de 74 membres du personnel lors de la célébration de reconnaissance pour les années de service
- Ateliers d'échange entre la DSFM et l'USB sur le bien-être linguistique
- Création d'un Cercle autochtone communautaire pour cheminer vers la réconciliation
- Retour des cérémonies de collation des grades en présentiel les 13 et 14 juin Survol des rencontres de travail, des forums, des assemblées et des conseils d'administration auxquels elle a participé

Une discussion s'ensuit.

Section E : ADMINISTRATION ET GOUVERNANCE

Aucun point à discuter.

Section F : BUREAU DES GOUVERNEURS

Aucun point à discuter.

Section G : RAPPORTS DES COMITÉS

G1. Comités permanents

- G1.a Comité exécutif
- G1.a.1 Rapport en date du 24 mai 2022
Le procès-verbal de la rencontre du Comité exécutif du 24 mai 2022 est déposé à titre d'information.
- G1.a.2 Politique et Procédure sur l'application de la loi sur les divulgations
La rectrice explique que cette nouvelle politique et procédure associée font partie des recommandations reçues du Bureau du vérificateur général du Manitoba dans le cadre du Rapport sur la surveillance des établissements postsecondaires.

BG310522-5 **PROPOSITION** : Jean Piché / Bintou Sacko

Que le Bureau des gouverneurs adopte la Politique et la Procédure sur l'application de la loi sur les divulgations telles que présentées.

ADOPTÉE

- G1.a.3 Politique Éthique de la recherche avec des êtres humains
Le comité exécutif a repassé en revue les révisions proposées par le Comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains. Ces changements sont principalement liés à une mise à jour des exigences des trois conseils subventionnaires. Afin de ne pas mettre à risque l'établissement ainsi que la possibilité pour nos chercheurs de recevoir des subventions, le comité exécutif recommande au BG d'accepter la majorité des changements, à l'exception de ceux qui pourraient modifier le rôle du BG, le tout dans l'optique de gestion de risque pour l'établissement. Il est aussi recommandé que la politique soit revue pour adapter le texte en ce qui a trait aux titres de vice-recteur ou vice-rectrice à l'enseignement et la recherche ainsi que de recteur et rectrice. Enfin, il est recommandé que la politique soit revue au cours des prochains mois pour suivre le modèle adopté dans le cadre de la nouvelle Politique-cadre sur l'administration et le développement des politiques.

BG310522-6 **PROPOSITION** : Jean Piché / Carol Johnson

Que le Bureau des gouverneurs approuve les changements à la politique *Éthique de la recherche avec des êtres humains* tels que recommandés par le Comité exécutif.

ADOPTÉE

- G1.a.4 Rapport annuel du Comité d'éthique et de la recherche
Le rapport annuel du Comité d'éthique et de la recherche est déposé à titre d'information.
- G1.a.5 Politique désignation honorifique
Revue des changements proposés à cette politique qui établit les modalités et les lignes directrices afin de permettre à l'USB de nommer une installation, une chaire, un institut ou un centre en l'honneur d'un individu, d'une entreprise, d'une fondation ou d'un organisme qui s'est distingué de façon exceptionnelle au sein de l'USB ou dans la société et qui a contribué à son épanouissement et à son développement.

BG310522-7 **PROPOSITION** : Jean Piché / Nicolas Bouffard

Que le Bureau des gouverneurs approuve les changements à la politique *Désignation honorifique* tels que présentés.

ADOPTÉE

Lucile Griffiths joint la réunion à 17 h 05.

La rectrice quitte la réunion à 17 h 09.

G1.a.6 Évaluation de la rectrice

Le président passe en revue le plan d'évaluation de la rectrice ainsi que le processus d'évaluation tel que décrit dans la politique sur l'*Évaluation annuelle de la rectrice ou du recteur*. Le formulaire d'évaluation est circulé et sera complété par les membres du BG à la fin de la réunion.

Une discussion s'ensuit.

La rectrice se rejoint à la réunion à 17 h 18.

G1.b Comité de finances et d'audit

G1.b.1 Rapport en date du 21 avril 2022

Le procès-verbal de la rencontre du Comité de finances et d'audit du 21 avril 2022 est déposé à titre d'information.

G1.b.2 Rapport en date du 19 mai 2022

Le procès-verbal de la rencontre du Comité de finances et d'audit du 19 mai 2022 est déposé à titre d'information.

G1.b.2a Liste de propositions

Pour information.

G1.b.2b Compte rendu financier au 31 mars 2022

Le président du comité, Daniel Lussier présente Lucile Griffiths, directrice des finances qui commente le compte rendu financier au 31 mars 2022, incluant l'analyse des écarts principaux par rapport au budget de fonctionnement 2021-2022, l'état des résultats au 31 mars 2022 par secteur de fonctionnement, le bilan par fonds au 31 mars 2022, les dépenses en immobilisations 2021-2022 avec sources de financement, les soldes de fonds à restrictions externes et les états financiers consolidés au 31 mars 2022 (non vérifiés).

Une discussion s'ensuit.

G1.b.2c Fonds d'affectations d'origine interne

Lucile Griffiths présente les tableaux des soldes des fonds d'affectations d'origine interne 2021-2022, avec les recommandations de retraits, d'ajouts et de reclassements.

BG310522-8 **PROPOSITION** : Mélanie Desnoyers / Nicolas Bouffard

Que le Bureau des gouverneurs approuve le retrait de la somme de 26 563 \$ des fonds d'affectation d'origine externe pour financer les coûts de construction du Centre d'apprentissage et de garde d'enfant en 2021-2022 :

	\$
<i>Projet de priorités émergentes – Campagne Voir plus loin</i>	17 502
<i>Projet d'avenir de l'Association étudiante de l'Université de Saint-Boniface (d'après l'entente avec l'AEUSB au total de 750 000\$)</i>	9 061
	<hr/> 26 563

ADOPTÉE

BG310522-9 **PROPOSITION** : Jean Piché / Nicolas Bouffard

Que le Bureau des gouverneurs approuve le retrait de la somme de 720 000 \$ des fonds d'affectation d'origine interne pour financer les projets suivants effectués en 2021-2022 :

<i>Projets d'immobilisations importantes</i>	\$
Centre d'apprentissage et de garde d'enfants	450 000
Résidence des étudiants - rénovations	187 000
Rénovation du Centre étudiant Étienne-Gaboury	40 000
Rénovations aux immeubles à location	43 000
Total	720 000

ADOPTÉE

BG310522-10 **PROPOSITION** : Jean Piché / Nicolas Bouffard

Que le Bureau des gouverneurs approuve le transfert de la somme de 1 855 100 \$ du fonds de fonctionnement aux fonds d'affectation d'origine interne pour les projets suivants :

<i>Projets d'immobilisations importantes</i>	\$
Rénovation et mise à niveau des laboratoires de chimie	634 400
Infrastructure – réseau informatique	374 000
Aménagement des espaces verts	100 000
Rénovation des salles de classe au 3 ^e étage	46 000
Immeubles à location	26 000
Sous-total	1 180 400
 <i>Projets stratégiques</i>	
Mise en place d'une formation collégiale d'auxiliaires d'enseignement	299 700
Stratégie numérique pour l'enseignement à distance : projet pilote en traduction juridique	300 000
Demande d'agrément de l'ESIES	75 000
Sous-total	674 700
Total	1 855 100

ADOPTÉE

BG310522-11 **PROPOSITION** : Jean Piché / Nicolas Bouffard

Que le Bureau des gouverneurs approuve le transfert des sommes de 87 000 \$ et de 80 000 \$, montants qui ne seront pas utilisés pour le Centre d'apprentissage et le Centre étudiant Étienne-Gaboury et qu'elles soient reclassées au projet de rénovation des salles de classe au 3^e étage.

ADOPTÉE

G1.b.2d Frais de scolarité et frais de cours

Pour l'année 2022-2023, le ministère de l'Éducation postsecondaire, du Développement des compétences et de l'Immigration a indiqué dans sa lettre de financement en janvier 2022 que les universités devraient s'efforcer de maintenir un objectif d'augmentation maximale des frais de scolarité de 3,75 %, en moyenne. Pour l'USB, il a été confirmé que les frais associés aux divers programmes universitaires pourront continuer de suivre la stratégie de longue

date et de refléter ceux de l'Université du Manitoba pour les mêmes programmes.

BG310522-12 **PROPOSITION** : Jean Piché / Carol Johnson

Que le Bureau des gouverneurs approuve que les frais de scolarité universitaires pour l'année académique 2022-2023 soient majorés aux mêmes niveaux que l'Université du Manitoba, soit :

1^{er} cycle

Administration des affaires	3,75 %
Arts	4,25 %
Éducation	4,25 %
Sciences	3,75 %
Traduction	4,25 %
Travail social	3,75 %

2^e cycle

Maitrise en éducation	3,75 %
Maitrise en études canadiennes	3,75 %

ADOPTÉE

Une discussion s'ensuit.

BG310522-13 **PROPOSITION** : Jean Piché / Bintou Sacko

Que le Bureau des gouverneurs approuve que les frais de scolarité fixés pour l'École technique et professionnelle et pour l'École des sciences infirmières et des études de la santé pour l'année académique 2022-2023 soient majorés de 250 \$ par programme.

ADOPTÉE

Une discussion s'ensuit.

BG310522-14 **PROPOSITION** : Jean Piché / Mélanie Desnoyers

Que le Bureau des gouverneurs approuve que les frais de cours pour les programmes universitaires et collégiaux pour l'année académique 2022-2023 soient majorés au taux de 3,75 %, à l'exception des frais suivants pour demeurer conforme à l'Université du Manitoba :

- (i) Frais de stages COOP universitaires :
 - Bac en administration des affaires : aucune augmentation (0 % l'an passé)
 - Bac en sciences – microbiologie : augmentation de 2 % (0 % l'an passé)
- (ii) Frais de laboratoires universitaires : augmentation de 2 % (l'an passé, aucune augmentation sur ces frais à la suite d'une restructuration en 20-21).

ADOPTÉE

G1.b.2e Frais de scolarité pour étudiants internationaux

Lucile Griffiths indique qu'à la lumière des défis auxquels fait face la population internationale étudiante actuelle et potentielle dans les suites de la pandémie COVID-19, du nombre limité de nouvelles inscriptions de l'international prévues à l'automne 2022 en plus du besoin de rester concurrentiel sur le plan du recrutement avec les autres établissements de la francophonie canadienne, il est proposé :

BG310522-15 **PROPOSITION** : Nicolas Bouffard / Bintou Sacko

Que le Bureau des gouverneurs approuve que les facteurs de majoration applicables aux frais de scolarité universitaires et collégiaux exigés de toute personne qui n'est pas citoyenne canadienne ou résidente permanente du Canada demeurent **sans modifications pour l'année académique 2022-2023** :

Universitaire

Arts	2,2
Éducation	2,1
Traduction	2,2
Sciences	2,1
Travail social	2,1
Administration des affaires	2,0

Collégial

Administration des affaires	2,0
Éducation de la jeune enfance	2,0
Tourisme	2,0
Tous les autres programmes	2,0

ADOPTÉE

Daniel Lussier quitte la rencontre à 18 h 29.

Alphonse Lawson-Héllu prend la présidence pour le Comité de finances et d'audit pour donner suite au départ de Daniel Lussier.

Daniel Lussier se joint virtuellement à la rencontre à 18 h 33.

Les membres du BG prennent une pause de 15 minutes et sont de retour à 18 h 42.

G1.b.2f Budgets de fonctionnement et Budget des dépenses en immobilisations

BG310522-16 **PROPOSITION** : Jean Piché / Nicolas Bouffard

Que le Bureau des gouverneurs adopte le Budget de fonctionnement et le Budget des dépenses en immobilisations pour l'année 2022-2023 tels que présentés.

ADOPTÉE

Daniel Lussier remercie Lucile et son équipe pour tout leur travail.

G3. Comité ad hoc de nomination

G3.a Rapport en date du 12 avril 2022

Le rapport du Comité ad hoc de nomination du 12 avril 2022 est déposé à titre d'information.

Daniel Lussier quitte la rencontre à 19 h 26.

BG310522-17 **PROPOSITION** : Jean Piché / Nicolas Bouffard

Que le Bureau des gouverneurs passe à huis clos à 19 h 28.

ADOPTÉE

Section H : HUIS CLOS

- H1. Comité de retraite – Règles de procédure et de gouvernance
- H2. Recrutement à l'international
- H3. Consultation de la province sur le cadre d'imputabilité

BG310522-18 PROPOSITION : Nicolas Bouffard / Jean Piché
Que le Bureau des gouverneurs retourne en session régulière à 19 h 49.

ADOPTÉE

Section I : **POINTS PROVENANT DU HUIS CLOS**
Aucun.

Section J : **AFFAIRES NOUVELLES**
Aucune.

Section K : **ÉVALUATION DU BUREAU DES GOUVERNEURS**
Le questionnaire d'évaluation du Bureau des gouverneurs intitulé « La relation du BG et de ses comités avec la rectrice ou le recteur de l'Université » est distribué pour que les membres puissent le compléter avant de quitter. Il sera envoyé par courriel aux membres qui devaient participer par visioconférence, et aux membres qui étaient absents de l'assemblée.

Section L : **DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**
L1. La prochaine réunion régulière du Bureau des gouverneurs aura lieu le **mardi 28 juin 2022 à 16 h** en présentiel suivi d'un souper sur le campus.

Section M : **LEVÉE DE LA SÉANCE**
Carol Johnson propose la levée de l'assemblée à 19 h 52.

Le président,



Alphonse Lawson-Héllu

La secrétaire générale,



Debra Radi